la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

COMEX

Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social

ᑲ·ᐁᓱ·ᐊᐃᑌᑯ ᑕᓐ ᒐᔨᓴ
ᓇᓇᑲᒡᓴᑕᒃᓄᒡ
ᐊᓴᒋ

Transmis par courriel uniquement

Montréal, le 28 juin 2017

Madame Marie-Renée Roy
Sous-ministre et Administratrice provinciale du chapitre 22
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 30e étage, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET : Projet d'usine de production de granules de bois à Chapais
N/Réf : 3214-23-005

Madame la Sous-ministre,

En l'absence de quelconque suivi de la part du promoteur pour le projet mentionné en rubrique depuis plus d'un an et demie, le Comité d'examen (COMEX) aimerait obtenir une mise à jour du projet de la part du promoteur.

Veuillez agréer, Madame la Sous-ministre, mes salutations distinguées.

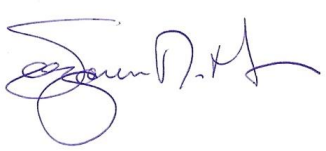

Suzann Méthot
Présidente
Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social – COMEX

Secrétariat du COMEX
675 René-Lévesque Est, 6e étage, bte 83
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : (418) 521-3933, poste 4622
Télécopieur : (418) 644-8222